

**Assemblée générale**

Distr. générale
1er avril 2002
Français
Original: anglais

Cinquante-sixième session

Point 134 b) de l'ordre du jour

Financement des forces des Nations Unies chargées**du maintien de la paix au Moyen-Orient :****Force intérimaire des Nations Unies au Liban****Budget de la Force intérimaire des Nations Unies au Liban
pour l'exercice allant du 1er juillet 2002 au 30 juin 2003****Rapport du Secrétaire général****Résumé*

Le présent rapport contient le projet de budget de la Force intérimaire des Nations Unies au Liban pour l'exercice allant du 1er juillet 2002 au 30 juin 2003, dont le montant brut s'élève à 112 376 000 dollars (montant net : 108 401 200 dollars), y compris des contributions volontaires en nature budgétisées d'un montant de 333 500 dollars.

Environ 49,1 % des dépenses totales correspondent au coût du personnel militaire. Les dépenses relatives au personnel civil représentent 27,7 % du budget, les dépenses opérationnelles 18,8 % et les contributions du personnel 3,2 %. Les autres programmes représentent moins de 0,9 % du total.

La décision que l'Assemblée générale est appelée à prendre figure au paragraphe 3 du présent rapport.

* Le document a été soumis tardivement aux services de conférence, sans la note explicative demandée par l'Assemblée générale au paragraphe 8 de la section B de sa résolution 53/208, par laquelle elle a décidé qu'en cas de soumission tardive d'un rapport, les raisons de ce retard devraient être indiquées dans une note explicative figurant dans le document.



Table des matières

<i>Chapitre</i>	<i>Paragraphes</i>	<i>Page</i>
I. Vue d'ensemble	1–3	3
II. Mandat politique de la mission	4–5	4
III. Plan d'opérations et ressources nécessaires à son exécution	6–11	4
IV. Contributions au titre de l'accord sur le statut des forces	12	6
V. Contributions volontaires et fonds d'affectation spéciale	13	6
A. Contributions volontaires		6
B. Fonds d'affectation spéciale	13	6
VI. État des remboursements aux gouvernements qui fournissent des contingents ...	14–15	6
VII. Matériel appartenant aux contingents et soutien logistique autonome	16–19	7
A. Méthodes de remboursement	16	7
B. Ressources nécessaires	17–19	7
VIII. Effectifs nécessaires	20–25	8
IX. Incident survenu à Qana	26–27	10
X. Définition des objectifs	28	10
 <i>Annexes</i>		
I. Prévisions de dépenses pour l'exercice 1er juillet 2002-30 juin 2003		12
A. État récapitulatif		12
B. Répartition du montant total brut des dépenses par grande catégorie		14
C. Renseignements complémentaires		15
II. Prévisions de dépenses pour l'exercice 1er juillet 2002-30 juin 2003 : analyse		22
A. Coûts standard et coûts propres à la mission		22
B. Répartition des ressources par catégorie de dépenses : coûts standard et coûts propres à la mission		31
C. Dépenses non renouvelables		32
III. Tableau d'effectifs : postes actuels et postes proposés		37
IV. Déploiement du personnel civil		39
V. Application des recommandations antérieures du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires		40
VI. Organigramme		41
Carte		42

I. Vue d'ensemble

1. Le présent rapport contient le projet de budget de la Force intérimaire des Nations Unies au Liban (FINUL) pour l'exercice allant du 1er juillet 2002 au 30 juin 2003, dont le montant brut s'élève à 112 376 000 dollars (montant net : 108 401 200 dollars), y compris des contributions volontaires en nature budgétisées d'un montant de 333 500 dollars.

2. Le montant estimatif des dépenses prévues pour la période du 1er juillet 2002 au 30 juin 2003 est en diminution de 17,9 % (soit 24 440 100 dollars) par rapport au montant total brut des montants répartis pour l'exercice en cours allant du 1er juillet 2001 au 30 juin 2002. La réduction proposée, qui résulte d'une diminution des dépenses afférentes au personnel militaire (35,5 %), des dépenses de fonctionnement (3,3 %) et du montant des contributions du personnel (5 %), est en partie annulée par une augmentation des dépenses afférentes au personnel civil (24,1 %) et au titre d'autres programmes (194 %). On trouvera des explications détaillées sur ces changements à la section C de l'annexe I du présent rapport.

Tableau 1

Ressources nécessaires

(En milliers de dollars des États-Unis)

Catégorie de dépenses	Dépenses 2000/01	Montants répartis 2001/02	Prévisions de dépenses ^a 2002/03	Augmentation/(diminution) proposée par rapport à 2001/02	
				Montant	Pourcentage
Personnel militaire	112 944,0	85 589,4	55 210,1	(30 379,3)	(35,5)
Personnel civil	25 321,1	25 035,8	31 076,9	6 041,1	24,1
Dépenses opérationnelles	33 855,3	21 804,8	21 079,7	(725,1)	(3,3)
Autres programmes	73,7	351,9	1 034,5	682,6	194,0
Contributions du personnel	3 560,7	3 833,0	3 641,3	(191,7)	(5,0)
Total des ressources nécessaires (montant brut)^b	175 754,8	136 614,9	112 042,5	(24 572,4)	(18,0)
Contributions volontaires	180,0	201,2	333,5	132,3	65,8
Total	175 934,8	136 816,1	112 376,0	(24 440,1)	(17,9)

^a On trouvera des indications sur la répartition des ressources par paramètre budgétaire (coûts standard et coûts propres à la mission) à la section B de l'annexe II au présent rapport.

^b Non compris les ressources prévues au titre du compte d'appui aux opérations de maintien de la paix et de la Base de soutien logistique des Nations Unies à Brindisi (Italie).

Tableau 2
Ressources humaines

<i>Personnel militaire et civil</i>	2000/01 ^a	2001/02	2002/03	<i>Augmentation/ (diminution) par rapport à 2001/02</i>
Observateurs militaires	–	–	–	–
Contingents (moyenne sur 12 mois)	5 900	4 057	2 527	(1 530)
Officiers de liaison militaires	–	–	–	–
Police civile	–	–	–	–
Personnel international	161	144	124 ^b	(20)
Administrateurs recrutés sur le plan national	–	–	–	–
Personnel local	380	339	305 ^b	(34)
Volontaires des Nations Unies	–	–	–	–

^a Sur la base du deuxième budget révisé présenté par le Secrétaire général (A/55/482/Add.1).

^b Postes devant être supprimés d'ici au 31 janvier 2003.

3. **La décision que l'Assemblée générale est appelée à prendre est la suivante :**

a) **Ouvrir, aux fins du fonctionnement de la Force pour l'exercice allant du 1er juillet 2002 au 30 juin 2003, un crédit d'un montant brut de 112 042 500 dollars (montant net : 108 401 200 dollars);**

b) **Mettre en recouvrement le montant indiqué à l'alinéa a) du paragraphe 3 ci-dessus, à raison d'un montant brut de 9 336 875 dollars par mois (montant net : 9 033 433 dollars), sous réserve que le Conseil de sécurité décide de proroger le mandat de la Force.**

II. Mandat politique de la mission

4. Conformément aux résolutions 425 (1978) et 426 (1978) du Conseil de sécurité en date du 19 mars 1978, le mandat de la FINUL comprend trois volets : a) confirmer le retrait des forces israéliennes du sud du Liban; b) rétablir la paix et la sécurité internationales; et c) aider le Gouvernement libanais à rétablir son autorité effective dans la zone d'opérations. Comme l'a indiqué le Secrétaire général dans son rapport daté du 22 janvier 2001 (S/2001/66), la FINUL s'est pour l'essentiel acquittée des volets a) et c) de son mandat. Elle fait maintenant porter ses efforts sur le rétablissement de la paix et de la sécurité internationales.

5. Le mandat actuel de la Force vient à expiration le 31 juillet 2002 (résolution 1391 (2002) du Conseil de sécurité en date du 28 janvier 2002).

III. Plan d'opérations et ressources nécessaires à son exécution

6. Aussitôt après le retrait des Forces de défense israéliennes, en mai 2000, les contingents de la mission ont dû être déployés sur une zone étendue, comme il est

indiqué dans le rapport du Secrétaire général au Conseil de sécurité en date du 22 mai 2000 (S/2000/460). Leur effectif a continué d'augmenter jusqu'à ce qu'il atteigne l'effectif autorisé, soit 7 935 hommes, en janvier 2001, date à laquelle le Conseil de sécurité a décidé qu'à la fin de juillet 2001, il devait être ramené au niveau qu'avait la Force avant le retrait des Forces de défense israéliennes, soit 4 500 hommes (S/2001/66 en date du 22 janvier 2001). Le Secrétaire général a proposé une reconfiguration de la Force et une réduction de son effectif dans son rapport au Conseil de sécurité en date du 30 avril 2001 (S/2001/423). Le plan de reconfiguration de la FINUL a été approuvé dans ses grandes lignes dans une lettre que le Président du Conseil a adressée au Secrétaire général le 18 mai 2001 (S/2001/500).

7. En conséquence, l'effectif de la Force a été ramené à 3 494 hommes au 31 décembre 2001. La FINUL a fermé un certain nombre de postes arrières et a rapproché les contingents de la ligne de vérification (Ligne bleue).

8. Le projet de budget de l'exercice 2002/03 a été établi sur la base du dernier plan de reconfiguration de la Force, tel qu'énoncé dans le rapport que le Secrétaire général a adressé au Conseil de sécurité en date du 16 janvier 2002 (S/2002/55), qui a été approuvé par le Conseil de sécurité dans sa résolution 1391 (2002) du 28 janvier 2002. Il est prévu de réduire l'effectif de la Force pour le ramener à 2 000 hommes environ, tous grades confondus, d'ici à janvier 2003, en ne remplaçant pas le personnel militaire ou en réduisant l'effectif des unités à l'occasion des relèves normales. L'effectif moyen des contingents pour l'exercice budgétaire serait donc de 2 527 hommes. Toutefois, le déploiement de la Force dans sa reconfiguration finale sera effectué en fonction de l'évolution de la situation sur le terrain et en consultation avec le Gouvernement libanais et les pays qui fournissent des contingents, comme indiqué aux paragraphes 3 et 14 de la résolution 1365 (2001) du Conseil de sécurité en date du 31 juillet 2001. L'effectif actuel et l'effectif prévu des contingents ne devraient varier que légèrement.

9. Le concept opérationnel découle du volet restant du mandat de la Force, à savoir le rétablissement de la paix et de la sécurité au sud du Liban. Pour maintenir son efficacité opérationnelle avec cet effectif réduit, la FINUL devra axer son action sur l'échange d'informations, les activités de liaison, la conduite d'opérations ciblées et l'aide humanitaire. Les éléments essentiels du concept opérationnel de la Force consistent à observer la Ligne bleue, à maîtriser l'ensemble de la zone d'opérations en ayant une présence visible, et à établir un réseau d'information et un système de liaison efficaces.

10. La Force sera déployée dans 35 postes opérationnels le long de la Ligne bleue et dans les zones adjacentes, afin de rester mobile et de pouvoir réagir rapidement à des situations qui ne cessent de changer. Ce type d'opérations doit pouvoir s'appuyer sur une flotte de véhicules fiable, dont des véhicules militaires, des véhicules blindés de transport de troupes et des hélicoptères. Les hélicoptères seront utilisés pour mener des opérations de reconnaissance sur la Ligne bleue, évacuer les blessés, effectuer des manoeuvres et assurer les déplacements du personnel de réserve. Toutes les hélistations seront améliorées pour être du niveau « A ». Le nombre de véhicules blindés de transport de troupes sera ramené de 105 à 66 et le nombre d'hélicoptères de 6 à 4.

11. La FINUL continuera de fournir un appui à la cellule de coordination antimines et de partager avec elle sa base de données sur les mines.

IV. Contributions au titre de l'accord sur le statut des forces

12. Un accord sur le statut des forces a été conclu entre l'ONU et le Gouvernement libanais le 15 décembre 1995. Aux termes de cet accord, le Gouvernement libanais octroie à la Force les privilèges ci-après : importation, en franchise de droits de douane et sans restriction aucune, de matériel, d'équipements, de fournitures et d'autres biens destinés exclusivement à l'usage officiel; mise à disposition, sans frais, des 79 bâtiments et terrains accueillant le quartier général et les camps; et exonération de tous droits et taxes sur tous les achats officiels effectués sur place.

V. Contributions volontaires et fonds d'affectation spéciale

A. Contributions volontaires

(En dollars des États-Unis)

<i>Gouvernement/ organisation</i>	<i>Contribution</i>	<i>1er juillet 2001- 30 juin 2002</i>	<i>1er juillet 2002- 30 juin 2003</i>
Suisse	Service d'évacuation sanitaire aérienne ^a		
Liban ^b	Remboursement au titre du loyer de la Maison de la FINUL à Beyrouth (montant estimatif)	201 200	333 450

^a Ce service a été mis en permanence à la disposition de la FINUL depuis qu'il a été établi. Il n'a pas été utilisé du 1er juillet au 31 décembre 2001.

^b Le Gouvernement libanais a commencé à effectuer ces remboursements à titre de contribution volontaire en février 1998.

B. Fonds d'affectation spéciale

13. Il n'a pas été établi de fonds d'affectation spéciale à l'appui de la Force.

VI. État des remboursements aux gouvernements qui fournissent des contingents

14. Les États fournissant des contingents sont actuellement les suivants : Fidji, France, Ghana, Inde, Irlande, Italie, Népal, Pologne et Ukraine.

15. Les dépenses engagées jusqu'au 31 octobre 2001 par les États qui fournissent des contingents leur ont été remboursées intégralement sur la base des taux standard établis par l'Assemblée générale pour le remboursement des dépenses afférentes aux contingents. On estime à 16,7 millions de dollars le montant dû à ce titre pour la période qui s'est terminée le 28 février 2002.

VII. Matériel appartenant aux contingents et soutien logistique autonome

A. Méthodes de remboursement

16. Des mémorandums d'accord ont été signés avec huit des gouvernements fournissant des contingents à la Force. Huit gouvernements fournissant des contingents à la FINUL ont opté pour un contrat de location avec services aux fins des remboursements au titre du matériel appartenant aux contingents.

B. Ressources nécessaires

1. Matériel lourd

17. Les ressources prévues pour la période considérée en vue des remboursements aux gouvernements fournissant des contingents ont été calculées sur la base des taux standard pour le matériel appartenant aux contingents (location avec services) et pour le soutien logistique autonome de trois bataillons d'infanterie et d'une unité de soutien spécialisé.

2. Soutien logistique autonome

18. Le montant estimatif des ressources à prévoir pour le soutien logistique autonome (1 693 189 dollars) pour trois pays fournissant des contingents est ventilé ci-après :

<i>Catégorie</i>	<i>Montants (dollars É.-U.)</i>
Restauration	103 658,5
Transmissions	63 847,8
Mobilier et matériel de bureau	89 450,9
Électricité	109 646,1
Travaux légers d'aménagement	62 792,1
Neutralisation d'explosifs et de munitions	86 872,4
Blanchissage et nettoyage à sec	350 293,1
Matériel de campement	-
Hébergement	-
Services médicaux	281 660,5
Observation	328 886,5
Magasins divers	169 963,6
Effet des facteurs applicables à la mission (2,8 %)	46 117,5
Total	1 693 189,0

3. Facteurs applicables à la mission

19. Les facteurs servant à déterminer les montants à verser pour indemniser les pays qui fournissent des contingents appelés à intervenir dans des conditions

opérationnelles extrêmes dans la zone de la mission sont applicables aux taux mensuels de remboursement indiqués dans le tableau ci-après :

<i>Facteurs applicables à la mission</i>	<i>Pourcentage</i>
Facteur contraintes du milieu	0,5
Facteur usage opérationnel intensif.	–
Facteur actes d'hostilité ou abandon forcé.	2,3
Facteur différentiel de transport	–

VIII. Effectifs nécessaires

Modifications du tableau d'effectifs

	<i>Nombre de postes</i>		<i>Écart net</i>
	<i>Actuel</i>	<i>Proposé</i>	
Personnel international			
Sous-Secrétaire général	–	–	–
Secrétaire général adjoint	1	1	–
D-2	–	–	–
D-1	2	2	–
P-5	5	5	–
P-4	6	5	(1)
P-3	13	11	(2)
P-2/P-1	1	1	–
Total partiel	28	25	(3)
Agents des services généraux (1re classe)	–	–	–
Agents des services généraux (autres classes)	34	23	(11)
Total partiel	34	23	(11)
Service mobile	82	76	(6)
Service de sécurité	–	–	–
Total partiel	82	76	(6)
Total, personnel international	144	124	(20)
Personnel local	339	305	(34)
Administrateurs recrutés sur le plan national	–	–	–
Volontaires des Nations Unies	–	–	–
Total partiel	339	305	(34)
Total	483	429	(54)

20. Dans le cadre de la réduction générale des effectifs de la FINUL, il est proposé de supprimer 55 postes, dont 21 postes de fonctionnaire recruté sur le plan international (4 administrateurs, 11 agents des services généraux et 6 agents du Service mobile) et 34 postes d'agent local.

21. Les 55 postes supprimés se répartissent comme suit :

a) Deux postes d'administrateur (1 P-4 et 1 P-3) et 1 poste d'agent des services généraux au Bureau du commandant de la Force;

b) Un poste d'agent du service mobile au Bureau du chef de l'administration;

c) Un poste d'administrateur (P-3), 2 postes d'agent du Service mobile, 1 poste d'agent des services généraux et 6 postes d'agent local au Bureau du génie civil.

d) Un poste d'agent des services généraux à la Section du personnel;

e) Quatre postes d'agent local à la Section des transmissions;

f) Deux postes d'agent du Service mobile, trois postes d'agent des services généraux et 15 postes d'agent local à la Section des transports.

g) Trois postes d'agent des services généraux et deux postes d'agent local à la Section des achats;

h) Un poste d'agent des services généraux à la Section des finances;

i) Un poste d'agent des services généraux et sept postes d'agent local au Groupe d'appui militaire;

j) Un poste d'administrateur (P-3) et un poste d'agent du Service mobile pour le Bureau des services d'appui intégrés.

22. Pour le même exercice, un nouveau poste d'administrateur de la classe P-3 est proposé pour le Chef du service médical du Bureau des services d'appui intégrés, dont les fonctions sont actuellement exercées par un militaire polonais qui quittera prochainement la FINUL dans le cadre de la réduction des effectifs du contingent polonais prévue pour octobre 2002.

23. La suppression de 55 postes et la création d'un poste porteraient l'effectif civil de la Force de 483 agents pour l'exercice 2001/02 à 429 pour l'exercice 2002/03.

24. Au paragraphe 12 de sa résolution 56/214 du 21 décembre 2001, l'Assemblée générale a prié le Secrétaire général de continuer, afin de réduire les dépenses afférentes à l'emploi d'agents des services généraux, à s'efforcer de pourvoir localement les postes de cette catégorie affectés à la Force, en tenant compte des besoins de celle-ci. Si, pour des raisons opérationnelles, il n'est pas possible actuellement de convertir des postes d'agent des Services généraux en postes d'agent local, des réductions d'effectifs sont proposées dans le présent budget tant pour les Services généraux que pour le personnel local.

25. La répartition proposée du personnel civil par catégorie et par entité est indiquée à l'annexe III et le calendrier effectif et prévisionnel de déploiement figure à l'annexe IV.

IX. Incident survenu à Qana

26. Au paragraphe 13 de sa résolution 56/214, l'Assemblée générale a prié à nouveau le Secrétaire général de prendre toutes les mesures nécessaires pour faire en sorte que soient intégralement appliqués le paragraphe 8 de sa résolution 51/233, le paragraphe 5 de sa résolution 52/237, le paragraphe 11 de sa résolution 53/227, le paragraphe 14 de sa résolution 54/267, le paragraphe 14 de sa résolution 55/180 A et le paragraphe 15 de sa résolution 55/180 B, insisté à nouveau sur le fait que le montant de 1 284 633 dollars correspondant aux dépenses occasionnées par l'incident survenu à Qana le 18 avril 1996 est à la charge d'Israël, et prié le Secrétaire général de lui faire rapport sur la question à la reprise de sa cinquante-sixième session.

27. Après l'adoption de cette résolution, le montant en question a été inscrit dans les comptes débiteurs de la FINUL, et le Secrétariat a adressé au Représentant permanent d'Israël six lettres à ce propos, la plus récente datant du 6 février 2002, mais aucune réponse n'a été reçue à ce jour.

X. Définition des objectifs

28. L'administration civile de la FINUL se propose d'atteindre les objectifs suivants, définis selon le principe récemment adopté de la budgétisation axée sur les résultats :

Objectif 1 : Parvenir à un système efficace de soutien logistique pour la mission grâce au regroupement des composantes militaire et civile aux fins de la prise des décisions, et veiller à ce qu'il soit pourvu intégralement aux besoins des contingents.

<i>Réalisation escomptée</i>	<i>Indicateurs de succès</i>
Réduction importante du personnel du quartier général chargé de la gestion logistique militaire et des effectifs des groupes d'appui grâce au regroupement du personnel militaire et civil du quartier général et la sous-traitance des services de réparation et d'entretien.	a) Intégration des composantes militaire et civile; b) Passation de contrats pour l'entretien des véhicules blindés de transport de troupes, des groupes électrogènes et du matériel optique, et pour les soins médicaux de niveau II et III.

Objectif 2 : Réduire de façon optimale les effectifs civils en proportion de la réduction des effectifs militaires

<i>Réalisation escomptée</i>	<i>Indicateurs de succès</i>
Réduction du personnel international et local, un appui suffisant continuant d'être assuré aux unités militaires.	La réduction des effectifs est opérée souplement afin que le personnel demeure satisfait et dévoué à la mission.

Objectif 3 : Élever les normes sanitaires et le niveau de sécurité pour l'ensemble du personnel de la mission

Réalisation escomptée

Indicateurs de succès

Élimination des sources de danger sur les lieux de travail. L'ensemble du personnel civil et militaire est formé aux normes de sécurité et informé des dangers possibles.

- a) Les lieux de travail ne présentent pas de risques pour la sécurité.
- b) Les champs de mines et autres dangers hors des lieux de travail sont clairement signalés.
- c) Les normes sanitaires sont améliorées.

Annexe I

Prévisions de dépenses pour l'exercice 1er juillet 2002-30 juin 2003

A. État récapitulatif

(En milliers de dollars des États-Unis)

Catégorie de dépenses	(1)	(2)	(3)	(4)
	1er juillet 2000 au 30 juin 2001	1er juillet 2001 au 30 juin 2002	1er juillet 2002 au 30 juin 2003	
	Dépenses ^a	Montant réparti ^{b, c}	Total	Dépenses non renouvelables
I. Personnel militaire				
1. Observateurs militaires	–	–	–	–
2. Contingents	95 764,1	73 807,7	49 529,5	–
3. Autres dépenses afférentes au personnel militaire				
a) Matériel appartenant aux contingents	12 492,9	7 970,1	2 987,4	–
b) Soutien logistique autonome	3 037,0	2 811,6	1 693,2	–
c) Indemnisation en cas de décès ou d'invalidité	1 650,0	1 000,0	1 000,0	–
Total partiel, rubrique 3	17 179,9	11 781,7	5 680,6	–
Total, catégorie I	112 944,0	85 589,4	55 210,1	–
II. Personnel civil				
1. Police civile	–	–	–	–
2. Personnel international et personnel local	25 321,1	25 035,8	31 076,9	–
3. Volontaires des Nations Unies	–	–	–	–
4. Personnel fourni par des gouvernements	–	–	–	–
5. Observateurs électoraux civils	–	–	–	–
Total, catégorie II	25 321,1	25 035,8	31 076,9	–
III. Dépenses opérationnelles				
1. Locaux/hébergement	4 379,1	1 852,6	1 608,3	–
2. Remise en état des infrastructures	–	–	–	–
3. Transports	14 754,4	8 201,2	8 740,9	180,0
4. Opérations aériennes	1 526,5	1 412,2	1 339,6	–
5. Opérations navales	–	–	–	–
6. Transmissions	3 601,5	1 567,4	1 146,5	126,7
7. Matériel divers	3 928,8	2 429,9	2 669,5	1 845,4
8. Fournitures et services	5 182,5	5 287,5	5 098,9	–
9. Fret aérien et de surface				
a) Transport du matériel appartenant aux contingents	297,7	651,0	250,0	–

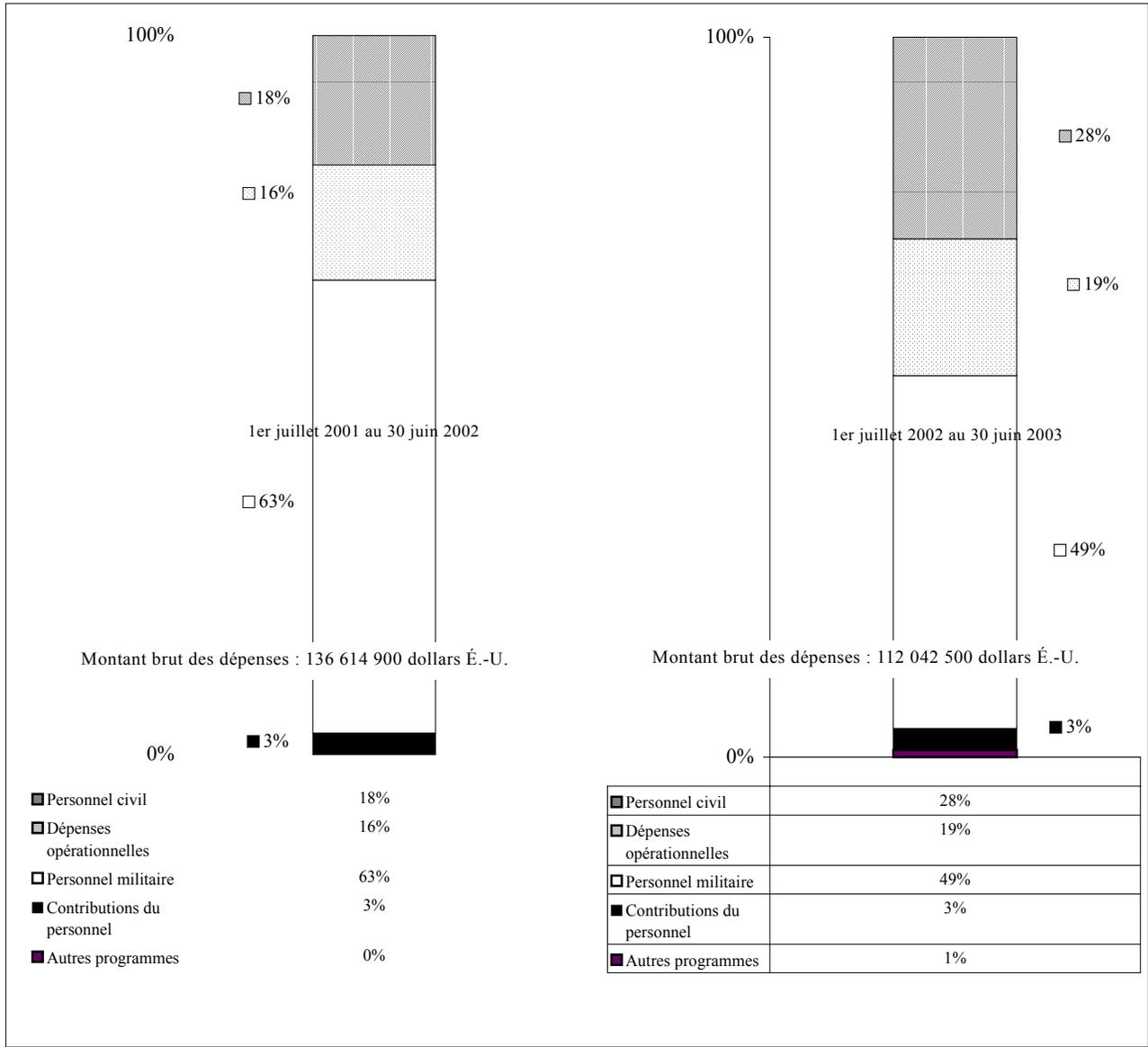
Catégorie de dépenses	(1)	(2)	(3)	(4)
	1er juillet 2000 au 30 juin 2001	1er juillet 2001 au 30 juin 2002	1er juillet 2002 au 30 juin 2003	
	Dépenses ^a	Montant réparti ^{b, c}	Total	Dépenses non renouvelables
b) Fret et camionnage par les soins d'entreprises privées	184,8	403,0	226,0	–
Total partiel, rubrique 9	482,5	1 054,0	476,0	–
Total, catégorie III	33 855,3	21 804,8	21 079,7	2 152,1
IV. Autres programmes				
1. Fournitures et services liés aux élections	–	–	–	–
2. Programmes d'information	–	–	–	–
3. Programmes de formation	73,7	351,9	362,9	–
4. Programmes de déminage	–	–	671,6	–
5. Aide au désarmement et à la démobilisation	–	–	–	–
Total, catégorie IV	73,7	351,9	1 034,5	–
V. Base de soutien logistique des Nations Unies à Brindisi	–	–	–	–
VI. Compte d'appui aux opérations de maintien de la paix	–	–	–	–
VII. Contributions du personnel	3 560,7	3 833,0	3 641,3	–
Montant brut, catégories I à VII	175 754,8	136 614,9	112 042,5	2 152,1
VIII. Recettes provenant des contributions du personnel	(3 560,7)	(3 833,0)	(3 641,3)	–
Montant net, catégories I à VIII	172 194,1	132 781,9	108 401,2	2 152,1
IX. Contributions volontaires en nature (budgétisées)	180,0	201,2	333,5	–
X. Contributions volontaires en nature (non budgétisées)	–	–	–	–
Total	175 934,8	136 816,1	112 376,0	2 152,1

^a Montant indiqué à l'annexe I du rapport sur l'exécution du budget (A/56/822). Ne comprend pas le montant de 5 895 590 dollars prévu pour le compte d'appui aux opérations de maintien de la paix, ni le montant de 969 161 dollars prévu pour la Base de soutien logistique des Nations Unies à Brindisi.

^b Résolution 56/214 de l'Assemblée générale en date du 21 décembre 2001.

^c Non compris le crédit d'un montant brut de 6 664 261 dollars (montant net : 5 878 743 dollars) ouvert pour le compte d'appui aux opérations de maintien de la paix et celui d'un montant brut de 629 045 dollars (montant net : 564 879 dollars) ouvert pour le financement de la Base de soutien logistique des Nations Unies à Brindisi.

B. Répartition du montant total brut des dépenses par grande catégorie^{a,b}



C. Renseignements complémentaires

1. Le budget de la FINUL pour l'exercice 2002/03 prévoit le déploiement d'ici au 31 janvier 2003 d'un effectif militaire en diminution comptant 2 527 hommes en moyenne et bénéficiant de l'appui d'un personnel également réduit composé de 124 fonctionnaires internationaux (25 administrateurs, 76 agents du Service mobile et 23 agents des services généraux) et de 305 agents locaux. Le projet de budget prévoit également une diminution des montants à rembourser aux gouvernements qui fournissent des contingents, au titre du matériel mis à la disposition de la Force dans le cadre de contrats de location avec service et d'accords de soutien logistique autonome, ainsi que des dépenses afférentes aux locaux et à l'hébergement, aux transports, à l'appui aux opérations aériennes, aux transmissions, aux fournitures et services et au fret aérien et de surface. La diminution des dépenses sous ces différentes rubriques est en partie compensée par une augmentation des dépenses au titre de la réinstallation du personnel international, des programmes de déminage, des programmes de formation et du matériel divers.

Personnel militaire

*Montant réparti : 85 589 400 dollars; dépenses prévues : 55 210 100 dollars;
écart : (30 379 300 dollars)*

2. La diminution des dépenses au titre du personnel militaire (moins 30 379 300 dollars) est imputable à une baisse de 24 278 200 dollars au titre des contingents et à une baisse de 6 101 100 dollars au titre des autres dépenses afférentes au personnel militaire.

Contingents

*Montant réparti : 73 807 700 dollars, dépenses prévues : 49 529 500 dollars;
écart : (24 278 200 dollars)*

3. La diminution de 24 278 200 dollars par rapport à la période précédente résulte de la réduction des effectifs de la Force, selon le calendrier de déploiement des contingents présenté dans le tableau ci-après. L'effectif moyen de la FINUL sur 12 mois s'établit à 2 527 hommes pour les bataillons d'infanterie et les unités d'appui spécialisées, contre une moyenne de 4 057 membres des contingents au cours de l'exercice 2001/02. Les prévisions de dépenses se répartissent entre le remboursement aux taux standard du coût des contingents (32 817 200 dollars), la détente et les loisirs (553 400 dollars), les rations (7 546 000 dollars), les indemnités journalières (1 180 700 dollars), les indemnités de voyage et de subsistance pour le personnel militaire (164 300 dollars), le déploiement et la relève (5 054 200 dollars) et les indemnités d'habillement et d'équipement (2 213 700 dollars), et tiennent compte du calendrier de réduction et de redéploiement progressifs des contingents militaires.

<i>Plan de déploiement du personnel</i>												<i>Moyenne 1er juillet 2002 -30 juin 2003</i>
<i>2002</i>						<i>2003</i>						
<i>31 juillet</i>	<i>31 août</i>	<i>30 septembre</i>	<i>31 octobre</i>	<i>30 novembre</i>	<i>31 décembre</i>	<i>31 janvier</i>	<i>29 février</i>	<i>31 mars</i>	<i>30 avril</i>	<i>31 mai</i>	<i>30 juin</i>	
3 513	3 513	3 339	2 940	2 510	2 510	2 000	2 000	2 000	2 000	2 000	2 000	2 527

Autres dépenses relatives au personnel militaire

*Montant réparti : 11 781 700 dollars; dépenses prévues : 5 680 600 dollars;
écart : (6 101 100 dollars)*

4. Les prévisions de dépenses comprennent un montant de 2 987 400 dollars au titre des remboursements aux pays qui fournissent des contingents pour le matériel expédié dans la zone de la mission dans le cadre de contrats de location avec service, et un montant de 1 693 200 dollars au titre du soutien logistique autonome; la répartition de ces montants est indiquée à l'annexe II.A. Un montant de 1 million de dollars est prévu pour couvrir d'éventuelles demandes d'indemnisation en cas de décès, d'invalidé ou de blessures de militaires (montant qui s'élèverait à 1 010 800 dollars si l'on avait appliqué le taux standard de 1 % de l'ensemble du personnel des contingents, sur la base d'un coût annuel maximum de 40 000 dollars par demande).

Personnel civil

*Montant réparti : 25 035 800 dollars; dépenses prévues : 31 076 900 dollars;
écart : 6 041 100 dollars*

5. L'augmentation des dépenses prévues sous cette rubrique concerne les dépenses afférentes au personnel international et au personnel local.

Personnel international et local

*Montant réparti : 25 035 800 dollars; dépenses prévues : 31 076 900 dollars;
écart : 6 041 100 dollars*

6. L'augmentation des dépenses prévues sous cette rubrique s'explique principalement par la prise en compte du coût du redéploiement du personnel international de la FINUL. Des ressources d'un montant de 6 995 000 dollars (dont on trouvera une ventilation détaillée dans la section A de l'annexe II) sont prévues pour financer la réinstallation au Liban du personnel international de la FINUL actuellement en poste en Israël, sur la base de propositions détaillées établies par le Département des opérations de maintien de la paix.

7. Le montant de 376 600 dollars prévu au titre des autres frais de voyage permettra de financer les frais de voyage du personnel tels qu'ils sont indiqués dans la section A de l'annexe II. L'augmentation des dépenses prévues à ce titre est due essentiellement au fait qu'on y a fait entrer un montant de 144 500 dollars pour couvrir les frais de déplacement du personnel d'appui informatique et un montant de 51 000 dollars au titre de l'installation de différents systèmes dans les missions de maintien de la paix de la région (FINUL, FNUOD et MONUIK) : Système de gestion des biens non durables et des fournitures des missions, Mercure, Système de régulation des mouvements et transports (MocCon), Système applicable au matériel

appartenant aux contingents/mémoires d'accord/rapports d'inspection et systèmes Galaxy et E-stars.

8. Toutefois, les augmentations susmentionnées sont en partie compensées par une diminution des dépenses prévues au titre des traitements pour 2002/03 par rapport au montant réparti lors de l'exercice 2001/02. Cette diminution tient au fait que 20 postes de fonctionnaire international (3 postes d'administrateur, 11 postes d'agent des services généraux et 6 postes d'agent du Service mobile) ainsi que 34 postes d'agent local seront supprimés d'ici au 31 janvier 2003.

9. Les ressources nécessaires pour financer les traitements ont été calculées compte tenu de la suppression progressive de 55 postes d'ici au mois de janvier 2003, ce qui fera un total de 429 postes (124 postes de fonctionnaire international et 305 postes d'agent local), conformément au calendrier de déploiement du personnel civil figurant à l'annexe IV. Un taux de vacance de postes de 5 % a été appliqué aux postes de fonctionnaire international. Dans la mesure où la FINUL existe depuis longtemps et ne fait pas partie des missions déconseillées aux familles, personne n'est engagé spécifiquement pour cette mission.

10. Les traitements afférents aux 305 postes d'agent local ont été calculés sur la base du traitement net correspondant à l'échelon 10 de la classe 4 du barème des traitements en vigueur à Beyrouth depuis le 1er mars 1998. Dans la mesure où ces postes ont toujours été pourvus, on n'a pas appliqué de taux de vacance de postes.

Dépenses opérationnelles

Montant réparti : 21 804 800 dollars ; dépenses prévues : 21 079 700 dollars ; écart : (725 100 dollars)

11. Les prévisions de dépenses, qui s'élèvent à 21 079 700 dollars, comprennent des dépenses non renouvelables d'un montant de 2 152 100 dollars.

12. La baisse de 725 100 dollars traduit une diminution des ressources nécessaires à toutes les rubriques, à l'exception des rubriques « Transports » et « Matériel divers ».

Locaux/hébergement

13. Les dépenses prévues au titre des locaux et de l'hébergement seraient de 1 608 300 dollars au lieu de 1 852 600 dollars, soit une diminution de 244 300 dollars qui s'explique principalement par le fait que les ressources nécessaires pour les fournitures et les services d'entretien ainsi que pour les services de distribution seront moins élevées en raison de la diminution des effectifs. Cette baisse est compensée en partie par le fait que 50 modules préfabriqués destinés à l'hébergement et aux installations sanitaires devront être remplacés au cours de l'exercice car trop anciens et par le fait que l'on prévoit de construire, dans le cadre d'un plan général de gestion des stocks, un entrepôt central afin de disposer d'un espace plus grand pour entreposer les articles consommables et les pièces détachées. Le plan général de gestion des stocks répond à la demande du Comité des commissaires aux comptes, qui a souhaité que soit renforcé le contrôle de ces articles.

14. Par suite du réalignement de la Force sur la Ligne bleue, la zone des opérations s'est agrandie et a changé de nature. La nouvelle zone des opérations se situe le long de la Ligne bleue et la jouxte. L'ancienne zone d'opérations est devenue zone d'intérêt. Un montant de 157 400 dollars est donc prévu pour goudronner les routes le long de Ligne bleue et renforcer les aires de stockage et de stationnement étanches ainsi que le réseau routier à l'intérieur des positions tenues par l'ONU.

15. Le montant prévu sous la rubrique Locaux/hébergement se répartit comme suit : location de locaux (26 200 dollars); aménagement et rénovation de locaux (212 600 dollars); fournitures (304 000 dollars) et services (231 800 dollars) d'entretien; eau et électricité (121 300 dollars); construction de positions et d'entrepôts (555 000 dollars); et amélioration des routes (157 400 dollars).

Transports

16. Les dépenses prévues pour l'achat et le remplacement de véhicules, comme indiqué en détail à l'annexe II.C, se montent à 34 500 dollars, soit un montant bien inférieur aux ressources consenties par l'Assemblée générale pour l'exercice 2001/02 (373 800 dollars). Au cours de l'exercice considéré, étant donné qu'il est prévu, par suite de la diminution des effectifs, de réduire le parc automobile de la FINUL, on prévoit de remplacer seulement un chariot élévateur. L'augmentation des dépenses prévues sous cette rubrique tient essentiellement aux ressources nécessaires, d'un montant de 2 100 000 dollars, pour la remise en état et l'entretien de 48 véhicules blindés Sisu de transport de personnel dans le cadre de contrats conclus avec la société finlandaise Patria Transports. L'entretien et la remise en état de ces véhicules dans la zone d'opérations de la FINUL étaient assurés auparavant par le contingent finlandais dans le cadre de contrats de location avec service. Le contingent finlandais ayant quitté la FINUL en novembre 2001, ces contrats ne jouent plus.

Opérations aériennes

a) Hélicoptères

17. En 2001/02, des crédits d'un montant de 1 323 600 dollars avaient été ouverts pour la location de six hélicoptères AB-205 pendant deux mois et de quatre hélicoptères AB-205 pendant 10 mois. Les dépenses prévues au titre des hélicoptères pour l'exercice 2002/03, en baisse par rapport à l'exercice précédent puisqu'elles seraient de 1 292 700 dollars, correspondent aux dépenses afférentes à quatre hélicoptères pendant 12 mois. Elles représentent un total de 720 heures de vol à raison de 1 583 dollars l'heure pour la location et l'affrètement.

b) Avions

18. Le montant prévu, en baisse par rapport à l'exercice précédent, correspond aux frais de location et d'affrètement (14 400 dollars) d'un avion des Nations Unies (contre deux pour l'exercice 2001/02) pour le transport de matériel en provenance de la Base de soutien logistique de Brindisi ou d'autres missions. Ce montant correspond à un avion IL-76 qui effectuerait huit heures de vol à raison de 1 800 dollars l'heure. Par le passé, plusieurs avions ont atterri à Beyrouth, où leur entretien technique a été effectué. Chaque fois que l'itinéraire a été modifié et des heures de vol ajoutées de ce fait, la FINUL a dû couvrir les frais de carburant et les frais d'exploitation de base qui en découlaient. Un montant de 26 700 dollars est

prévu au titre du carburant pour un avion effectuant un total de huit heures de vol, compte tenu du prix du carburant en vigueur à Beyrouth, soit 325 dollars les 1 000 litres, et d'une consommation moyenne de 10 250 litres de l'heure, et au titre des droits d'atterrissage et des frais de manutention au sol.

19. Il est à noter que les prévisions de dépenses pour les carburants et lubrifiants tiennent compte des prix les plus récents.

20. On trouvera à l'annexe II.A de plus amples renseignements sur les heures de vol, les frais de location, les dépenses de carburant et les assurances.

Transmissions

21. Les dépenses prévues sous cette rubrique pour 2002/03 se montent à 1 146 500 dollars (contre 1 567 400 dollars en 2001/02), et comprennent 126 700 dollars de dépenses non renouvelables. La baisse des dépenses prévues à ce titre résulte du fait que les besoins opérationnels étant moins importants, les installations et le matériel de transmission devront être remplacés en moins grand nombre. Le montant prévu couvre aussi le matériel d'atelier et d'essai (110 000 dollars), les pièces de rechange et les fournitures (535 900 dollars) et les frais de communication par réseaux commerciaux (483 900 dollars).

Matériel divers

22. Les dépenses prévues au titre du matériel divers pour l'exercice considéré sont indiquées en détail à l'annexe II.C. Elles s'élèvent à 2 669 500 dollars, y compris 1 845 400 dollars de dépenses non renouvelables, et sont supérieures à celles de l'exercice 2001/02 (2 429 900 dollars). Elles ont trait au remplacement périodique de divers articles entrant dans les catégories suivantes : mobilier de bureau, matériel de bureau, matériel informatique, groupes électrogènes, matériel d'observation, matériel médical et dentaire, matériel d'hébergement et autre matériel divers. L'augmentation prévue est principalement due au fait que la mission aura besoin d'acheter du matériel électronique et des logiciels supplémentaires (584 000 dollars) et d'effectuer des dépenses pour le système Carlog (308 597 dollars). L'augmentation des ressources permettra aussi de remplacer cinq groupes électrogènes usagés au quartier général de la FINUL afin de lui permettre de disposer de sa propre source d'énergie électrique, l'alimentation par le réseau local n'étant pas fiable.

Fournitures et services

23. Le montant global prévu sous cette rubrique, à savoir 5 098 900 dollars, est en baisse de 188 600 dollars par rapport au montant pour l'exercice 2001/02 (5 287 500 dollars), une diminution qui résulte de la réduction des effectifs de la Force. Cette diminution est en partie annulée par l'augmentation des dépenses au titre des demandes d'indemnisation en cours de traitement ou projetées, augmentation qui s'explique par la suppression de positions militaires du fait de la reconfiguration de la Force (voir annexe II.A). Il est à noter que la FINUL s'apprête à remettre à leurs propriétaires légitimes les terrains et les bâtiments qu'elle occupait.

Fret aérien et de surface

24. Le montant de 476 000 dollars prévu à cette rubrique, inférieur à celui de la période précédente, doit permettre de couvrir les frais de transport du matériel appartenant aux contingents et les frais d'expédition et de manutention de fournitures et de matériel pour lesquels il n'a pas été prévu de ressources à d'autres rubriques.

Autres programmes

*Montant réparti : 351 900 dollars; dépenses prévues : 362 900 dollars;
écart : (11 000 dollars)*

Programmes de formation

25. Les dépenses prévues, qui accusent une augmentation, ont trait à des activités de formation technique, y compris les frais de voyage, dans les domaines des finances, des achats, des communications, de l'informatique, du transport, de la sécurité aérienne, de la gestion et de la sensibilisation au VIH/sida. Des indications détaillées figurent à l'annexe II.A.

Programmes de déminage

26. Les ressources, d'un montant de 671 600 dollars, prévues sous cette rubrique doivent permettre de financer les services contractuels (502 200 dollars) auxquels il faudra avoir recours pour remplacer les quatre postes de personnel civil qui étaient affectés à la Cellule de coordination de l'action antimines et qui ont été convertis en ressources autres que celles affectées à des postes et budgétisée sous la rubrique « Services contractuels » lors du cycle budgétaire ayant commencé le 1er juillet 2001. Les ressources prévues couvrent en outre les frais de matériel (132 700 dollars) ainsi que les frais de fournitures (25 800 dollars) et services (10 900 dollars) divers (pour plus de détails, voir l'annexe II.A).

Contributions du personnel

*Montant réparti : 3 833 000 dollars; dépenses prévues : 3 641 300 dollars;
écart : (191 700 dollars)*

27. Le montant demandé à cette rubrique représente la différence entre les émoluments en chiffres bruts et en chiffres nets des fonctionnaires de l'ONU, correspondant aux montants des contributions auxquelles ces derniers sont assujettis, conformément au Statut du personnel des Nations Unies. Les contributions des 124 fonctionnaires recrutés sur le plan international ont été calculées sur la base des coûts standard de 2002-2003 pour New York et celles des 305 agents locaux sur la base du barème actuellement en vigueur dans la zone de la mission, et compte tenu du calendrier de déploiement progressif du personnel international et du personnel local indiqué à l'annexe IV.

Recettes provenant des contributions du personnel

*Montant réparti : (3 833 000 dollars); dépenses prévues : (3 641 300 dollars);
écart : (191 700 dollars)*

28. Le montant correspondant aux contributions du personnel (rubrique V du budget) a été inscrit ici en tant que recettes provenant des contributions du personnel et sera porté au crédit du Fonds de péréquation des impôts créé par l'Assemblée générale par sa résolution 973 A (X) du 15 décembre 1955. Les États Membres sont crédités des avoirs du Fonds au prorata de leur quote-part dans le budget de la Force.

Annexe II

Prévisions de dépenses pour l'exercice 1er juillet 2002-30 juin 2003 : analyse

A. Coûts standard et coûts propres à la mission

Description	Prévisions antérieures	Effectif moyen	Prévisions de dépenses			Explication
			Coût standard	Coût unitaire ou journalier	Coût mensuel	
(dollars É.-U.)						
1. Personnel militaire						
Contingents						Chiffre moyen mensuel, compte tenu de l'évolution des effectifs des contingents.
Infanterie	2 606	1 500				
Appui logistique	1 451	1 027				
2. Remboursement du coût des contingents						
a) Solde et indemnités	1 028		1 028			Sur la base des taux approuvés par l'Assemblée générale avec effet au 1er janvier 2002.
b) Indemnités de spécialistes	303		303			Sur la base des taux approuvés par l'Assemblée générale avec effet au 1er janvier 2002.
Infanterie	10 %		10 %			Payable pour 10 % des effectifs.
Appui logistique	25 %		25 %			Payable pour 25 % des effectifs.
3. Indemnité d'habillement et d'équipement						
Contingents	73		73			Sur la base des taux approuvés par l'Assemblée générale avec effet au 1er juillet 2001, pour l'habillement, le paquetage, l'équipement et les munitions.
4. Détente et loisirs	10,50		10,50			Payable pendant 14 jours pour le personnel ayant servi 12 mois, sur la base de l'effectif moyen mensuel des contingents.
Détente et loisirs, autres dépenses	4,00		8,00	6		Taux adopté inférieur au taux standard, compte tenu de l'expérience passée.

Description	Prévisions antérieures	Prévisions de dépenses				Explication
		Effectif moyen	Coût unitaire ou journalier			
			Coût standard	Coût mensuel	Coût annuel	
(dollars É.-U.)						
5. Rations	6,18		7,28			Le montant journalier moyen de 7,28 dollars est obtenu par une majoration de 40 % du montant actuel de 5,26 dollars du fait que l'effectif moyen des contingents est moins élevé qu'au cours des exercices précédents (effet d'échelle mobile); le contrat est renouvelable en juillet 2002.
6. Frais de voyage du personnel militaire						
Frais de voyage jusqu'au lieu d'affectation						
Netanya (Jérusalem)	23		^a 43			Prestation correspondant à 50 % du montant, fixé à 86 dollars par jour et par personne, de l'indemnité de subsistance en voyage, analogue à l'indemnité journalière de subsistance versée lorsque l'hébergement est fourni par l'ONU.
Nahariya	23		^a 43			
Déplacements autorisés (avec nuitée)						
Israël	86		^a 86			
Liban	68		^a 68			
Indemnité repas (service temporaire)	8		^a 8			
Déplacements de plus de 10 heures	68		^a 68			
7. Matériel appartenant aux contingents						Sur la base des taux approuvés par l'Assemblée générale avec effet au 1er juillet 2001.
Matériel lourd	7 883 573			3 862 350		La diminution des besoins s'explique par la réduction des effectifs.
Matériel spécial	86 533			34 008		La diminution des besoins s'explique par la réduction des effectifs.

Description	Prévisions antérieures	Prévisions de dépenses				Explication
		Effectif moyen	Coût			
			Coût standard	Coût unitaire ou journalier	Coût mensuel	
(dollars É.-U.)						
8. Soutien logistique autonome					Sur la base des taux approuvés par l'Assemblée générale avec effet au 1er juillet 2001.	
Restauration	17 115		26,33	11 980	Payable pour 455 personnes.	
Transmissions						
VHF/UHF-FM	31 512		48,48	5 963	Payable pour 123 personnes.	
Haute fréquence	712		16,95	712	Payable pour 42 personnes.	
Téléphone	704		14,07	704	Payable pour 50 personnes.	
Mobilier et matériel de bureau	14 768		22,72	10 338	Payable pour 455 personnes.	
Électricité	18 103		27,85	12 672	Payable pour 455 personnes.	
Petits travaux de génie	10 368		15,95	7 257	Payable pour 455 personnes.	
Neutralisation des explosifs et munitions	5 278		7,27	10 040	Payable pour 1 381 personnes.	
Blanchissage et nettoyage à sec	30 341		22,05	40 484	Payable pour 1 836 personnes.	
Tentes	14 690		22,60	–		
Logement	–		38,52	–		
Soins médicaux						
Premiers secours	2 752		2,00	3 672	Payable pour 1 836 personnes.	
Soins de niveau I	11 798		13,23	24 290	Payable pour 1 836 personnes.	
Soins dentaires	8 885		2,50	4 590	Payable pour 1 836 personnes.	
Matériel d'observation						
Jumelles	1 561		1,07	1 965	Payable pour 1 836 personnes.	
Observation nocturne	23 320		23,95	36 045	Payable pour 1 505 personnes.	
Positionnement	765		5,00	–		
Magasins divers						
Literie	9 100		15,13	6 884	Payable pour 455 personnes.	
Mobilier	14 300		22,03	10 024	Payable pour 455 personnes.	
Détente et loisirs	3 250		6,01	2 735	Payable pour 455 personnes.	
Facteur de 2,8 % applicable à la mission	6 382			5 330		

Description	Prévisions antérieures	Effectif moyen	Prévisions de dépenses				Explication	
			Coût standard	Coût unitaire ou journalier		Coût mensuel		Coût annuel
				(dollars É.-U.)				
9. Indemnisation en cas de décès ou d'invalidité	1 000 000					1 000 000	Voir les renseignements complémentaires figurant à l'annexe I.C.	
10. Personnel civil							Les prévisions tiennent compte de l'évolution des effectifs du personnel civil.	
Personnel international	144	124						
Personnel local	339	305						
Traitements nets	22 118			^a		22 118		
Dépenses communes de personnel	8 235			^a		8 235		
Contributions du personnel	4 266			^a		4 266		
Transfert de personnel international d'Israël au Liban								
Indemnités de poste supplémentaire selon le coefficient d'ajustement applicable au Liban						2 340 000		
Primes d'affectation pour les membres du personnel de la Force et leurs personnes à charge						3 445 000		
Frais de voyage de Nahariya au Liban						120 000		
Prime de mobilité et de sujétion						380 000		
Transport des effets personnels						460 000		
Allocation-logement						250 000		
11. Frais de voyage du personnel civil								
Commandant de la Force (voyage à New York)	15 000					12 850		
Conseiller principal	13 500					12 850		
Chef de l'Administration (voyage à New York)	13 500					12 850		
Déplacements dans la zone de la mission	52 500					50 000		
Fonctionnaire du budget (voyage à New York)	7 500					10 925		

Description	Prévisions antérieures	Effectif moyen	Prévisions de dépenses				Explication
			Coût standard	Coût unitaire ou journalier		Coût annuel	
				(dollars É.-U.)			
Appui informatique sur les nouveaux systèmes	–					195 500	
Fonctionnaires du Siège (évaluation de la mission)	8 000					–	
Auditeurs internes	11 000					–	
Fonctionnaire de l'information	10 000					6 425	
Fonctionnaires du Siège appelés à se rendre à la FINUL	76 560					75 228	
12. Location de locaux							
Logements de la police militaire en Israël	12 000			^a		12 000	
Centre de ralliement et d'évacuation	14 220			^a		14 220	
13. Fournitures d'entretien	740 000					304 000	
14. Services d'entretien	399 000					231 800	
15. Services collectifs de distribution							
Électricité	47 600			^a		31 000	
Eau	145 102			^a		90 270	
16. Amélioration des routes						157 400	
17. Véhicules							Le parc de la mission sera ramené de 750 à 695 véhicules.
Véhicules appartenant à l'ONU							
Véhicules civils légers	470	459					
Véhicules civils lourds	214	170					
Véhicules blindés de transport de troupes	66	66					
18. Location de véhicules							
Grue 20 tonnes	80						
Grue 40 tonnes	125			200			60 jours.
Chariot élévateur, lourd	200						
Camion remorque de 20 pieds	125			150			20 jours.
Camion remorque de 40 pieds	200			150			60 jours.
Camions divers	150						

Description	Prévisions antérieures	Effectif moyen	Prévisions de dépenses				Explication
			Coût standard	Coût unitaire ou journalier		Coût annuel	
				Coût mensuel	(dollars É.-U.)		
19. Pièces de rechange, réparations et entretien des véhicules							
Véhicules civils	89,23		350		89,23		
Véhicules militaires	392,46		500		392,46		
Services contractuels d'entretien de niveaux A et B de 40 véhicules civils à Beyrouth	20 000					20 000	
Entretien de 48 véhicules blindés de transport de troupes Sisu						2 085 473	
						Contrat d'entretien avec la société finlandaise Patria Transports (c'est le contingent finlandais qui, avant son retrait de la FINUL, assurait l'entretien des véhicules blindés de transport de troupes en vertu d'un contrat avec location de services	
20. Carburants et lubrifiants							
						Base : prix courants et consommation réelle moyenne des derniers mois.	
Essence	365 960		^a			167 550	
Diesel (pour groupes électrogènes et véhicules)	2 915 343		^a			2 903 272	
Lubrifiants	203 864		^a			221 129	
Kérosène	192 780		^a			149 580	
Carburant (Liban)	22 000		^a			22 000	
Analyse sur les carburants et lubrifiants			^a			6 516	
Carburant (station civile en Israël)	29 953		^a			29 953	
21. Assurance des véhicules							
						Base : coût actuel d'une assurance au tiers au Moyen-Orient.	
Véhicules tout usage	413					413 Pour 642 véhicules.	
Véhicules blindés de transport de troupes	270					270 Pour 48 véhicules.	
Matériel mobile	60					60 Pour 89 unités.	
22. Opérations aériennes							
Hélicoptères (AB-205)	4	4					
Location/affrètement	1 187 250		^a			1 139 760 Pour 4 hélicoptères loués à Italaïr.	

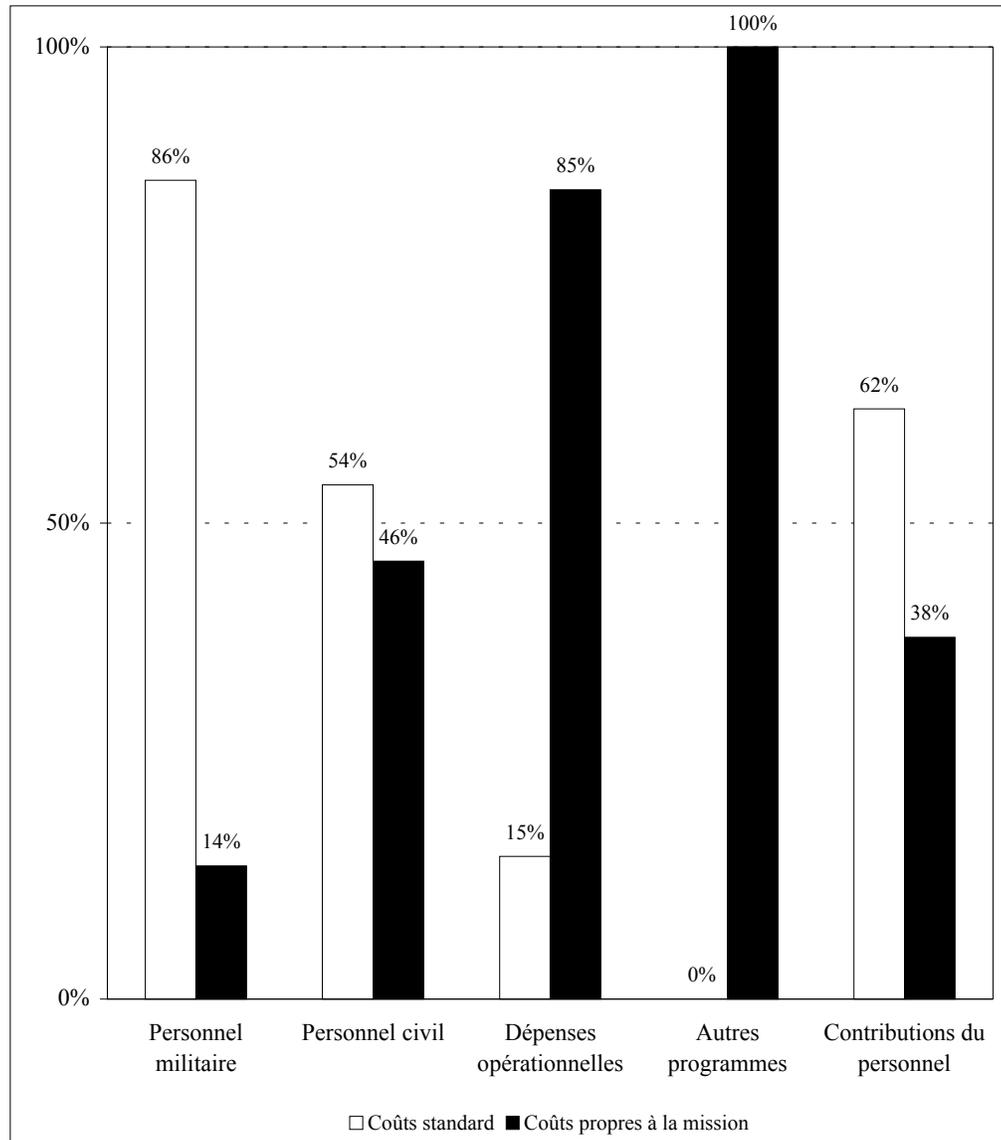
Description	Prévisions antérieures	Prévisions de dépenses				Explication
		Effectif moyen	Coût unitaire ou			
			Coût standard	journalier	Coût mensuel	
(dollars É.-U.)						
Carburants et lubrifiants	118 139		<i>a</i>		98 914	Pour 4 hélicoptères.
Assurance responsabilité civile et risques de guerre	56 250		<i>a</i>		54 000	Pour 4 hélicoptères.
Déploiement/retrait	–		<i>a</i>		–	
23. Avions						
Location/affrètement	28 800				14 400	Sur la base d'utilisations antérieures : 1 vol de 8 heures, à 1 800 dollars l'heure.
Carburants et lubrifiants	53 300				26 650	1 vol de 8 heures, avec une consommation moyenne de 10 250 litres à l'heure à 325 dollars les 1 000 litres (prix à Beyrouth).
24. Autres dépenses relatives aux opérations aériennes						
Services et matériel de contrôle du trafic aérien	5 000		<i>a</i>		5 000	
Droits d'atterrissage et manutention au sol	–		<i>a</i>		800	
25. Communications par réseaux commerciaux						
Téléphone	280 000		<i>a</i>		247 200	La diminution des besoins s'explique par la réduction des effectifs.
Télex/télégraphie	2 000		<i>a</i>		–	
Affranchissement et valise diplomatique	20 250		<i>a</i>		20 250	
Réseau mondial de répéteurs	210 000		<i>a</i>		216 408	
26. Pièces de rechange et fournitures pour les transmissions	687 700				535 900	
27. Audit externe	78 500		<i>a</i>		79 500	
28. Services contractuels	1 913 468		<i>a</i>		1 634 000	
29. Services de sécurité	64 900		<i>a</i>		62 165	Base : contrats passés pour la prestation de ces services.
30. Services et traitements médicaux	342 000				280 000	La diminution s'explique par la réduction des effectifs.

Description	Prévisions antérieures	Prévisions de dépenses				Explication
		Effectif moyen	Coût			
			standard	unitaire ou journalier	mensuel	
(dollars É.-U.)						
31. Demandes d'indemnisation et règlements	54 500				744 500	Des dépenses supplémentaires sont prévues à cette rubrique au titre du transfert de positions militaires dans la zone d'opérations.
32. Dépenses de représentation	3 000		^a		3 000	
33. Autres services divers	180 000		^a		150 000	La diminution s'explique par la réduction des effectifs.
34. Papeterie et fournitures de bureau	376 800	454 860			263 200	La diminution s'explique par la réduction des effectifs.
35. Fournitures médicales	450 000	849 072			275 000	La diminution s'explique par la réduction des effectifs.
36. Fournitures sanitaires et articles de nettoyage	217 900	303 240			179 200	La diminution s'explique par la réduction des effectifs.
37. Abonnements	45 689		^a		45 689	
38. Accessoires d'uniforme, drapeaux et autocollants	222 600				198 173	La diminution s'explique par la réduction des effectifs.
39. Matériel pour la défense des périmètres	371 200		^a		326 800	La diminution s'explique par la réduction des effectifs.
40. Cartes opérationnelles	42 000				–	
41. Intendance et magasins	684 400		^a		475 398	La diminution s'explique par la réduction des effectifs.
42. Fret et camionnage par les soins d'entreprises privées	1 054 000		^a		476 000	La diminution s'explique par la réduction des effectifs.
43. Programmes de formation						
Formation à la gestion à la FINUL	56 900		^a		121 500	185 personnes dans la zone de la mission.
Formation aux transmissions et aux technologies de l'information	10 000		^a		27 200	8 personnes à la Base de soutien logistique des Nations Unies à Brindisi et 10 personnes à d'autres endroits.
Traitement électronique des données informatiques	48 000		^a		–	
Finances	–		^a		15 000	2 personnes à la Base de soutien logistique des Nations Unies à Brindisi et 8 personnes à d'autres endroits.

Description	Prévisions antérieures	Prévisions de dépenses				Explication
		Effectif moyen	Coût unitaire ou mensuel			
			Coût standard	journalier	Coût mensuel	
(dollars É.-U.)						
Transports	–		^a		10 000	2 personnes à la Base de soutien logistique des Nations Unies à Brindisi et 3 personnes à d'autres endroits.
Génie	–		^a		15 000	2 personnes à la Base de soutien logistique des Nations Unies à Brindisi et 4 personnes à d'autres endroits.
Séminaire sur la sécurité aérienne					22 000	2 personnes en Europe et aux États-Unis.
Achats	12 000		^a		10 900	2 personnes à la Base de soutien logistique des Nations Unies à Brindisi et 3 personnes à d'autres endroits.
Formation sur la sécurité au travail	–		^a		15 000	105 personnes dans la zone de la mission.
Formation spéciale organisée par le Siège	–		^a		20 000	5 personnes à la Base de soutien logistique des Nations Unies à Brindisi et 5 personnes à d'autres endroits.
Sensibilisation au VIH/sida	4 000				10 000	Tout le personnel de la FINUL.
Voyages au titre de la formation	221 000		^a		96 301	
44. Programmes de déminage						
Services contractuels					502 200	Un montant de 480 168 dollars est prévu pour la même utilisation au titre des fournitures et des services pour l'exercice 2001/02.
Matériel					132 700	
Fournitures diverses					25 800	
Services divers					10 900	

^a Il n'y a pas de coût standard pour cette rubrique.

**B. Répartition des ressources par catégorie de dépenses :
coûts standard et coûts propres à la mission**



C. Dépenses non renouvelables

(En dollars des États-Unis)

	(1) <i>Existants au 31 décembre 2001</i>	(2) <i>Nombre à remplacer</i>	(3) <i>Nombre d'unités supplémentaires nécessaires</i>	(4) = (2) + (3) <i>Nombre total d'unités à acheter</i>	(5) <i>Coût unitaire^b</i>	(6) = (4) x (5) <i>Coût total</i>
1. Locaux/hébergement						–
2. Remise en état des infrastructures						–
3. Transports						
a) Achat de véhicules						
Chariot élévateur	–	–	1	1	30 000,0	30 000
Total partiel	–	–	1	1		30 000
Fret (15 %)						4 500
Prélevé sur stock excédentaire						–
Total partiel, rubrique 3 a)	–	–	1	1		34 500
b) Location de véhicules						24 000
c) Matériel d'atelier						121 500
Total, rubrique 3	–	–	1	1		180 000
4. Transmissions						
a) Éléments complémentaires						
Matériel de transmissions						
Commutateur et moniteur pour AFB	1	–	1	1	11 000,0	11 000
Téléphone sans fil	130	20	–	20	285,0	5 700
Total, rubrique 4 a)	131	20	1	21		16 700
b) Matériel d'atelier						
Analyseur de communications	9	2	–	2	25 000,0	50 000
Outils de monteur de ligne						12 000
Boîte à outils de technicien	8	8	2	10	1 000,0	10 000
Outils d'atelier						5 000
Matériel d'atelier et d'essai (divers)						33 000
Total partiel, rubrique 4 b)	17	10	2	12		110 000
Total, rubrique 4	148	30	3	33		126 700
5. Matériel divers						
a) Mobilier de bureau						
Étagère teinte noyer (90 x 142 x 45 cm)	^a	30	–	30	63,0	1 890
Étagère, bois	^a	20	–	20	275,0	5 500
Classeur pour papeterie	^a	30	–	30	95,0	2 850
Fauteuil à dossier haut, pivotant, avec accoudoirs, marron	^a	15	–	15	132,0	1 980

	(1) <i>Existants au 31 décembre 2001</i>	(2) <i>Nombre d'unités à remplacer</i>	(3) <i>Nombre d'unités supplémentaires nécessaires</i>	(4) = (2) + (3) <i>Nombre total d'unités à acheter</i>	(5) <i>Coût unitaire^b</i>	(6) = (4) x (5) <i>Coût total</i>
Fauteuil pivotant, avec accoudoirs	<i>a</i>	30	–	30	100,0	3 000
Fauteuil en cuir, avec accoudoirs, pivotant	<i>a</i>	30	–	30	44,0	1 320
Chaise de bureau pivotante, avec accoudoirs, bleue	<i>a</i>	20	–	20	222,0	4 440
Chaise de bureau avec accoudoirs, marron	<i>a</i>	15	–	15	84,0	1 260
Chaise de dactylo, pivotante, sans accoudoirs, bleue	<i>a</i>	25	–	25	72,0	1 800
Chaise de dactylo avec accoudoirs, verte	<i>a</i>	20	–	20	87,0	1 740
Table d'ordinateur standard, en bois	<i>a</i>	30	–	30	65,0	1 950
Bureau à deux caissons	<i>a</i>	30	–	30	134,0	4 020
Bureau de direction à deux caissons	<i>a</i>	10	–	10	161,0	1 610
Meuble-classeur à quatre tiroirs	<i>a</i>	30	–	30	100,0	3 000
Coffre-fort, capacité 20 litres	<i>a</i>	5	–	5	202,0	1 010
Petit coffre-fort	<i>a</i>	3	–	3	225,0	675
Armoire de rangement, en acier	<i>a</i>	50	–	50	132,0	6 600
Armoire en acier, à six compartiments (90 x 30 x 175 cm)	<i>a</i>	20	–	20	95,0	1 900
Table pour télécopieur	<i>a</i>	10	–	10	35,0	350
Table pour photocopieuse	<i>a</i>	10	–	10	70,0	700
Tableau blanc mural (170x90 cm)	<i>a</i>	10	–	10	115,0	1 150
Étagère en bois AB-SB	<i>a</i>	80	–	80	12,0	960
Total partiel, rubrique 5 a)		523	–	523		49 705
b) Matériel de bureau						
Calculatrice	210	23	–	23	60,9	1 400
Télécopieur	121	20	–	20	500,0	10 000
Photocopieuse	133	10	–	10	1 095,0	10 950
Déchiquteuse	72	10	–	10	330,0	3 300
Total partiel, rubrique 5 b)	536	63	–	63		25 650
c) Matériel informatique						
Autostockage	–	–	1	1	5 000,0	5 000
Système Carlog	–	–	–	–	–	308 597
Bloc d'alimentation non interruptible central, 5 kVA	2	–	3	3	9 500,0	28 500
Ordinateur de bureau	956	82	–	82	1 500,0	127 100
Appareil photo numérique	24	6	–	6	900,0	5 400
Expéditeur numérique	4	–	10	10	3 000,0	30 000

	(1) <i>Existants au 31 décembre 2001</i>	(2) <i>Nombre d'unités à remplacer</i>	(3) <i>Nombre d'unités supplémentaires nécessaires</i>	(4) = (2) + (3) <i>Nombre total d'unités à acheter</i>	(5) <i>Coût unitaire^b</i>	(6) = (4) x (5) <i>Coût total</i>
Module électronique	–	–	1	1	20 000,0	20 000
Pare-feu	n.d.					5 500
Serveur SQL Microsoft standard par processeur	–	–	1	1	6 500,0	6 500
Logiciel de stockage pour serveur de réseau	–	–	1	1	17 000,0	17 000
Projecteur	4	1	–	1	9 000,0	9 000
Scanneur et système d'archivage	31	–	10	10	6 500,0	65 000
Réseau de stockage	–	–	1	1	125 000,0	125 000
Système de secours Veritas à quatre serveurs	–	–	1	1	25 000,0	25 000
Logiciel de distribution de télécopie électronique VSI	–	–	1	1	15 000,0	15 000
Matériel grand réseau/réseau local (commutateurs et concentrateurs)	n.d.					100 000
Total partiel, rubrique 5 c)	1 021	89	30	119		892 597
d) Groupe électrogène	155	5		5	115 000,0	575 000
e) Matériel médical et dentaire						
Appareil de déminéralisation	1	1	1	2	6 500,0	13 000
Détartreur à ultrasons	5	2	–	2	2 500,0	5 000
Défibrillateur	9	1	–	1	3 000,0	3 000
Centrifugeuse	3	2	–	2	2 500,0	5 000
Hotte à flux laminaire	1	1	–	1	6 000,0	6 000
Lampe à photopolymériser	5	1	–	1	3 000,0	3 000
Total partiel, rubrique 5 e)	24	8	1	9		35 000
f) Matériel d'hébergement						
Grille-pain (quatre tranches)	30	30	–	30	300,0	9 000
Chaise de salle à manger	^a	150	–	150	18,0	2 700
Table de salle à manger	^a	40	–	40	162,0	6 480
Lave-vaisselle de type ménager	^a	4	–	4	370,0	1 480
Gros lave-vaisselle, de type industriel	1	1	–	1	2 620,0	2 620
Sèche-linge	1	1	8	9	270,0	2 430
Ventilateur de plafond	^a	115	–	115	20,0	2 300
Ventilateur de table	^a	90	–	90	14,0	1 260
Ventilateur sur pied	^a	80	–	80	10,5	840
Congélateur (390 litres)	15	8	–	8	310,0	2 480
Pot pour machine à café	^a	6	–	6	12,0	72
Étagère de cuisine en métal	^a	15	–	15	410,0	6 150

	(1) <i>Existants au 31 décembre 2001</i>	(2) <i>Nombre d'unités à remplacer</i>	(3) <i>Nombre d'unités supplémentaires nécessaires</i>	(4) = (2) + (3) <i>Nombre total d'unités à acheter</i>	(5) <i>Coût unitaire^b</i>	(6) = (4) x (5) <i>Coût total</i>
Four à micro-ondes	20	10	–	10	150,0	1 500
Cuisinière Zanussi hd	1	1	3	4	980,0	3 920
Machine à laver	4	4	11	15	270,0	4 050
Total partiel, rubrique 5 f)	72	555	22	577		47 282
g) Mobilier d'hébergement						
Fauteuil de salon	^a	20	–	20	110,0	2 200
Table de toilette (120 x 75 x 75 cm)	^a	10	–	10	130,0	1 300
Table de chevet	^a	30	–	30	120,0	3 600
Table de chevet (60 x 40 x 60 cm)	^a	30	–	30	44,2	1 326
Table de chevet (60 x 40 x 60 cm)	^a	40	–	40	30,0	1 200
Chaise empilable en plastique Keter	^a	210	–	210	5,0	1 050
Chaise empilable à armature en fer	^a	200	–	200	18,0	3 600
Chaise à armature en acier, marron, rembourrée, sans accoudoirs	^a	25	–	25	28,0	700
Commode à trois tiroirs, avec serrure à roulement à billes	^a	40	–	40	83,0	3 320
Porte-manteau à cinq crochets autoportant, en acier laqué	^a	20	–	20	22,0	440
Table basse à plateau en bois, marron clair (150 x 50 x 50 cm)	^a	15	–	15	78,0	1 170
Penderie à miroir (40 x 30 cm)	^a	50	–	50	2,0	100
Canapé trois places	^a	10	–	10	225,0	2 250
Canapé deux places	^a	10	–	10	149,0	1 490
Table en plastique Keter	^a	60	–	60	15,0	900
Table pliante (200 x 80 x 75 cm)	^a	40	–	40	93,5	3 740
Table basse de salon	^a	40	–	40	51,0	2 040
Meuble audio/vidéo en bois à deux tiroirs inférieurs	^a	20	–	20	52,0	1 040
Miroir mural	^a	40	–	40	20,0	800
Miroir mural (100 x 50 cm) prêt à poser	^a	20	–	20	12,0	240
Miroir mural (100 x 50 cm, épaisseur 6 mm)	^a	10	–	10	30,0	300
Penderie pour personnel militaire, en métal (180 x 78 x 50 cm)	^a	200	–	200	75,0	15 000
Étagère en bois, AB-SB	^a	100	–	100	12,0	1 200
Total partiel, rubrique 5 g)		1 240	–	1 240		49 006
h) Matériel divers						
Matériel mécanique et électrique						
Climatiseur	832	100	–	100	750,0	75 000

	(1) <i>Existants au 31 décembre 2001</i>	(2) <i>Nombre d'unités à remplacer</i>	(3) <i>Nombre d'unités supplémentaires nécessaires</i>	(4) = (2) + (3) <i>Nombre total d'unités à acheter</i>	(5) <i>Coût unitaire^b</i>	(6) = (4) x (5) <i>Coût total</i>
Matériel de lutte contre l'incendie	n.d.	850	–	850	12,0	10 200
Outils divers	n.d.	–	–	–		16 300
Ustensiles de cuisine divers	^a	–	–	–		69 656
Total partiel, rubrique 5 h)	832	950	–	950		171 156
Total, rubrique 5	2 640	3 433	53	3 486		1 845 396
Total, rubriques 1 à 5	2 788	3 463	57	3 520		2 152 096

^a Articles classés parmi les consommables dans le Système de contrôle du matériel des missions.

^b Tel qu'indiqué dans le Manuel des coûts standard.

Annexe III

Tableau d'effectifs : postes actuels et postes proposés

	<i>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur</i>								<i>Service mobile</i>	<i>Services généraux et catégories apparentées</i>		<i>Service de sécurité</i>	<i>Personnel local</i>	<i>Total général</i>		
	<i>SGA</i>	<i>SSG</i>	<i>D-2</i>	<i>D-1</i>	<i>P-5</i>	<i>P-4</i>	<i>P-3</i>	<i>P-2</i>		<i>TOTAL</i>	<i>1re classe</i>				<i>Autres classes</i>	
Bureau du commandant de la Force																
Postes actuels	-	1	-	1	1	2	1	-	6	-	-	3	-	3	1	10
Postes proposés	-	1	-	1	1	1	-	-	4	-	-	2	-	2	1	7
Bureau du chef de l'Administration																
Postes actuels	-	-	-	1	-	1	1	-	3	1	-	1	-	2	-	5
Postes proposés	-	-	-	1	-	1	1	-	3	-	-	1	-	1	-	4
Bureau du génie civil																
Postes actuels	-	-	-	-	-	1	1	-	2	17	-	1	-	18	78	98
Postes proposés	-	-	-	-	-	1	-	-	1	15	-	-	-	15	72	88
Section du personnel																
Postes actuels	-	-	-	-	-	1	1	-	2	1	-	6	-	7	5	14
Postes proposés	-	-	-	-	-	1	1	-	2	1	-	5	-	6	5	13
Section des transmissions																
Postes actuels	-	-	-	-	-	-	-	-	-	18	-	-	-	18	31	49
Postes proposés	-	-	-	-	-	-	-	-	-	18	-	-	-	18	27	45
Section du transport																
Postes actuels	-	-	-	-	-	-	-	-	-	24	-	3	-	27	64	91
Postes proposés	-	-	-	-	-	-	-	-	-	22	-	-	-	22	49	71
Section des achats																
Postes actuels	-	-	-	-	1	-	2	-	3	3	-	8	-	11	14	28
Postes proposés	-	-	-	-	1	-	2	-	3	3	-	5	-	8	12	23
Section du traitement électronique de l'information																
Postes actuels	-	-	-	-	-	-	1	-	1	-	-	1	-	1	10	12
Postes proposés	-	-	-	-	-	-	1	-	1	-	-	1	-	1	10	12
Section des finances																
Postes actuels	-	-	-	-	1	-	1	1	3	5	-	1	-	6	11	20
Postes proposés	-	-	-	-	1	-	1	1	3	5	-	-	-	5	11	19
Section des services généraux																
Postes actuels	-	-	-	-	1	-	-	-	1	7	-	7	-	14	48	63
Postes proposés	-	-	-	-	1	-	-	-	1	7	-	7	-	14	48	63
Groupe d'appui militaire																
Postes actuels	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	2	-	2	58	60
Postes proposés	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1	-	1	51	52

	<i>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur</i>								<i>Service mobile</i>	<i>Services généraux et catégories apparentées</i>		<i>Service de sécurité</i>	Total	<i>Personnel local</i>	Total général	
	<i>SGA</i>	<i>SSG</i>	<i>D-2</i>	<i>D-1</i>	<i>P-5</i>	<i>P-4</i>	<i>P-3</i>	<i>P-2</i>		<i>1re classe</i>	<i>Autres classes</i>					
Section des achats – Beyrouth																
Postes actuels	-	-	-	-	-	-	1	-	1	-	-	-	-	-	9	10
Postes proposés	-	-	-	-	-	-	1	-	1	-	-	-	-	-	9	10
Bureau du commandant de la Force à Tyr																
Postes actuels	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	2	2
Postes proposés	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	2	2
Services d'appui intégré																
Postes actuels	-	-	-	-	1	1	3	-	5	6	-	1	-	7	8	20
Postes proposés	-	-	-	-	1	1	3	-	5	5	-	1	-	6	8	19
Groupe de la sécurité aérienne																
Postes actuels	-	-	-	-	-	-	1	-	1	-	-	-	-	-	-	1
Postes proposés	-	-	-	-	-	-	1	-	1	-	-	-	-	-	-	1
Cellule de coordination du déminage																
Postes actuels	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Postes proposés	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Total																
Postes actuels	-	1	-	2	5	6	13	1	28	82	-	34	-	116	339	483
Postes proposés	-	1	-	2	5	5	11	1	25	76	-	23	-	99	305	429

Annexe V

Application des recommandations antérieures du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires

Au cours des réunions tenues les 22 et 23 février 1996 sur le financement de la Force des Nations Unies chargée d'observer le dégagement (FNUOD) et de la Force intérimaire des Nations Unies au Liban (FINUL), le Comité consultatif avait demandé qu'on lui présente des informations sur le montant estimatif des dépenses qu'entraîne pour l'Organisme des Nations Unies chargé de la surveillance de la trêve (ONUST) l'appui direct apporté à ces deux forces. Depuis, le Secrétariat lui présente régulièrement ces informations. On trouvera dans le tableau ci-après les renseignements requis pour l'exercice biennal 2002/03.

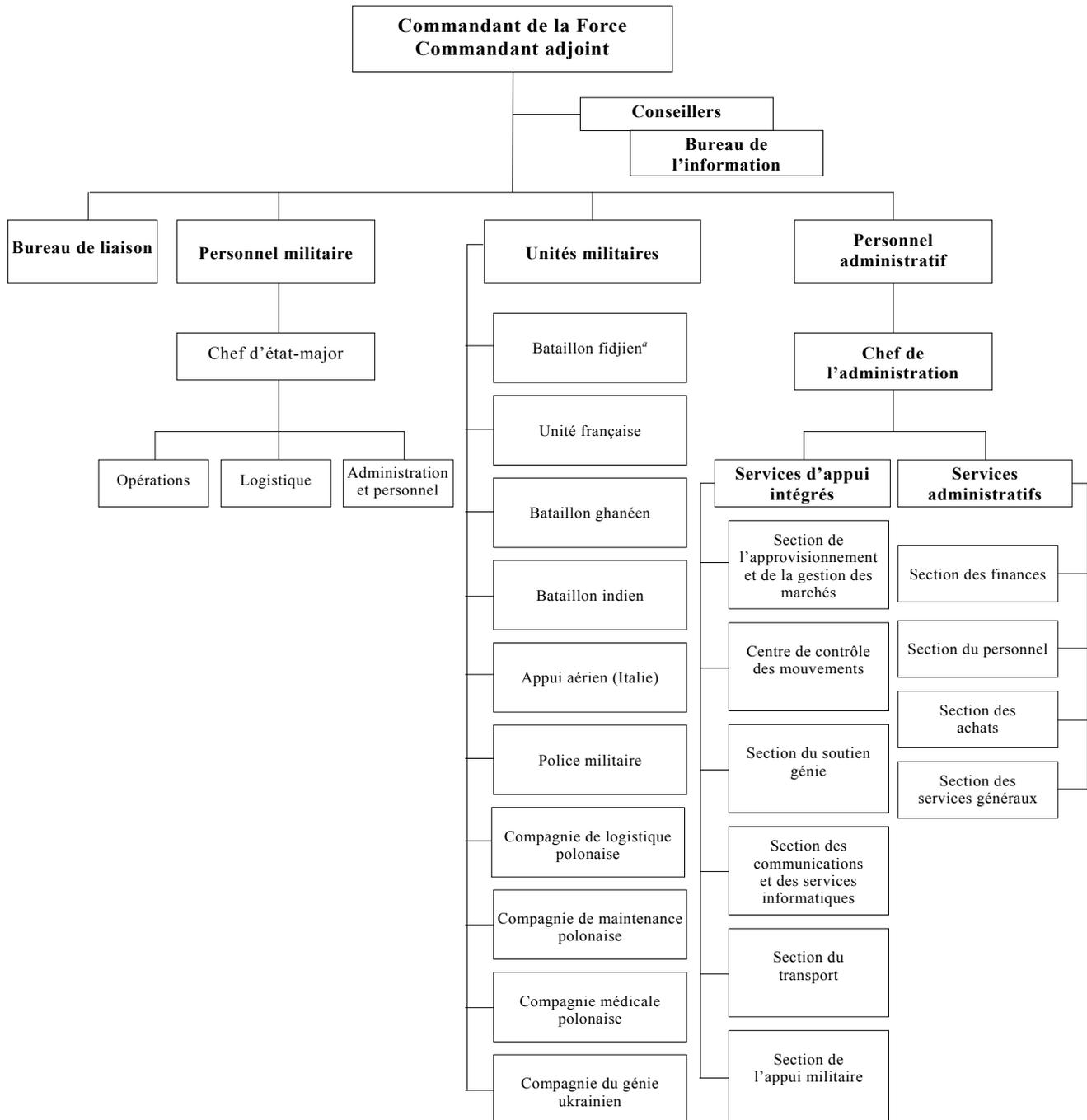
Organisme des Nations Unies chargé de la surveillance de la trêve : montant estimatif de l'appui direct apporté à la Force intérimaire des Nations Unies au Liban pendant la période du 1er janvier 2002 au 31 décembre 2003

(En milliers de dollars des États-Unis)

	2002/03
1. Postes	1 046,5
2. Autres dépenses de personnel	3 412,0
3. Voyages	737,2
4. Dépenses générales de fonctionnement	44,4
5. Fournitures et accessoires	189,4
6. Matériel	21,4
Total	5 450,9

Annexe VI

Organigramme



^a Rapatriement prévu en octobre 2002 au plus tard.

